



Luxembourg - Saarbrücken

APPEL À CANDIDATURES

Résidence Artmix Luxembourg-Sarrebruck 2023-2024

La Ville de Luxembourg et la Ville de Sarrebruck invitent les artistes et curateur·trice·s à présenter leur candidature.

La résidence d'artistes Artmix sera clôturée en mai 2024 par une exposition et au Cercle Cité et à la Stadtgalerie de Sarrebruck. Pendant la résidence, les artistes auront à leur disposition les ateliers de la Stadtgalerie de Sarrebruck et ceux de neimënster à Luxembourg. Le Casino Display sera partenaire de réseautage.

La résidence d'artistes Artmix, qui a jusqu'en 2019 eu lieu à un rythme annuel, fera peau neuve pour 2023 : outre les artistes plasticiens, l'appel s'adresse désormais aussi aux curateurs·trice·s.



© Katja Pilisi

L'objectif est de favoriser les échanges interrégionaux entre les scènes artistiques respectives et les différents domaines en question.

Cette initiative vise à encourager de nouvelles formes de collaboration et cherche à professionnaliser le secteur.

Un jury choisira un·e artiste en lien respectivement avec Luxembourg et Sarrebruck, ainsi qu'un·e curateur·trice ou une équipe de curateur·trice·s. Les artistes sélectionné·e·s inviteront chacun·e un·e artiste supplémentaire à prendre part au projet.

Tout·e·s les candidat·e·s retenu·e·s développeront ensemble un concept d'exposition, qui comprendra les supports de relations presse et de communication ainsi qu'un programme de médiation et finalement la documentation de ceux-ci. Un programme cadre avec des workshops complètera le projet.

La résidence prévoit en décembre 2023 une période de travail de **trois semaines** à Luxembourg (neimënster) et en février/mars 2024 **trois semaines** à Sarrebruck (Stadtgalerie de Sarrebruck).

Aux fins d'archivage du projet Artmix, les candidat·e·s sont censé·e·s documenter les moments partagés ensemble ainsi que l'exposition mise en place. L'élaboration de cette documentation incombera aux artistes et curateurs·trice·s.

Les candidat·e·s retenu·e·s sont en charge de la scénographie des expositions, d'intégrer les deux lieux ainsi que de l'organisation des vernissages respectifs. Les équipes des deux espaces d'expositions encadreront et soutiendront le projet.



© NOLA

Qui peut soumettre sa candidature ?

Nous recherchons un·e artiste du Luxembourg et un·e artiste de la Sarre (2 au total), ainsi qu'un·e curateur·trice ou une équipe de curateurs·trice·s du Luxembourg ou de la Sarre. Les artistes et curateurs·trice·s possédant un lien avec ces régions peuvent soumettre leur candidature, sans contrainte d'âge ni de nationalité.

Quels sont les éléments importants de la candidature ?

Les candidat·e·s doivent soumettre les documents suivants :

- Lettre de motivation (1 page)
- Curriculum vitae avec le parcours artistique et professionnel
- Portfolio artistique/curatorial
- une proposition de concept pour la résidence est facultative

Les candidat·e·s sont demandé·e·s d'indiquer leurs connaissances linguistiques dans leur candidature.

Les conditions générales listées ci-dessus doivent être expressément acceptées.

La date de délai est le **2 octobre 2023**. Les candidatures retenues recevront une réponse favorable au plus tard fin octobre.

Les dossiers peuvent être envoyés par e-mail endéans le délai (date de l'e-mail) à l'adresse suivante :

artmix@saarbruecken.de

Comment sera effectuée la sélection ?

Un jury composé de représentant·e·s des institutions participantes luxembourgeoises et de la Stadtgalerie de Sarrebruck sélectionnera les artistes et curateurs·trice·s.

Prestations

- Dans chaque ville, un logement sera mis à la disposition des participants.
- Les participants recevront de leur ville un montant forfaitaire de 2 800 € pour toute la durée du projet.
- Les frais de transport et de séjour varieront selon les sites et les frais courants feront l'objet d'un per diem.
- Les coûts de matériaux seront pris en charge à hauteur des frais réellement engagés, moyennant un plafond de 2 000 €.
- Un montant fixe est prévu pour l'élaboration de la documentation.

Informations complémentaires :

Calendrier :

- Octobre : La date de délai est le 2 octobre 2023. Les candidatures retenues recevront une réponse favorable au plus tard fin octobre.
- Du 1^{er} au 20 décembre 2023 : Séjour de trois semaines de toutes et tous les participant·e·s à Luxembourg/neimënster. Résidence commune. Participation à une table ronde sur l'avenir de l'art contemporain.
- Du 19 février au 10 mars 2024 : Séjour de trois semaines de toutes et tous les participant·e·s à Saarbruck/Stadtgalerie. Résidence commune à l'atelier de la Stadtgalerie du St-Johanner Markt et événement de clôture sur place.
- Février-avril 2024 : Préparation de l'exposition commune, création des outils de communication et élaboration du programme de médiation.
- Programme cadre et activités de réseautage au Casino Display.
- Du 3 au 26 mai 2024 : Stadtgalerie de Sarrebruck
- Du 3 mai au 30 juin 2024 : Durée de l'exposition au Cercle Cité

La présence est obligatoire pendant toute la durée de la résidence d'artistes, et la participation à la vie culturelle est souhaitée. Des journées portes ouvertes sont à organiser durant la résidence. Lors de ces journées, les ateliers seront ouverts au public et à la presse. Les participants devront être présents pour présenter leur travail.

A Saarbruck, vous n'auriez pas d'accès à un atelier, voilà pourquoi le partage d'ateliers avec des initiatives locales leur pourrait être imposé.